

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 avril 2014 - 17 h 00 – Point 2 -

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 13

Délibération n° 1

L'an deux mille quatorze, le dix-huit avril, à dix-sept heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au 2^{ème} étage de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 11-04-2014

Présents :

M. GUEYTE Dominique
Mme CETTOUR Nadège
M. REYNAUD Robert
M. FERRERO Jean-Jacques
M. TARDY Lionel
Mme HUGUES Annie

M. BESSIERE Jean-Claude
Mme GENEIX Jeannine
Mme BOGET Chantal
M. PACAUD Didier
M. MICHEL Pierre
Mme PONSON Annie

REÇU LE
28 AVR. 2014
Mairie de ROSANS

Absents excusés : néant

Secrétaire de séance : M. Pierre MICHEL

Objet : Finances, vote des taux d'imposition

Les services fiscaux ont envoyé l'état de notification 1259 des bases prévisionnelles de fiscalité directe locale et les allocations compensatrices.

Il est proposé de garder les taux d'imposition de l'année 2013

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

VOTE : Pour : 13 - Contre : 0 - Abstention(s) : 0

les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2014 suivants

Taxe d'habitation 18,92 %
Taxe foncière (bâti)..... 26,12 %
Taxe foncière (non bâti)..... 80,54 %
CFE 18,72 %

PREFECTURE DES HAUTES-ALPES
ARRIVEE
25 AVR. 2014
Bureau du Courrier N°1

Madame le Maire donne la lecture des produits compte tenu des bases d'imposition prévisionnelles 2014

.....	Base	Taux	Produit correspondant
Taxe d'habitation	488 300 €	18,92 %	92 386 €
Taxe foncière (bâti)	403 500 €	26,12 %	105 394 €
Taxe foncière (non bâti)	9 700 €	80,54 %	7 812 €
CFE	39 100 €	18,72 %	7 320 €
Total			212 912 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire.

Envoyé en Préfecture le : 24.04.2014
Reçu en Préfecture le : 25.04.2014
Publié le : 28.04.2014

Le Maire,



Madame Josy OLIVIER.

Délibération n° 2

L'an deux mille quatorze, le dix-huit avril, à dix-sept heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au 2^{ème} étage de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 11-04-2014

Présents :

M. GUEYTTÉ Dominique	M. BESSIERE Jean-Claude
Mme CETTOUR Nadège	Mme GENEIX Jeannine
M. REYNAUD Robert	Mme BOGET Chantal
M. FERRERO Jean-Jacques	M. PACAUD Didier
M. TARDY Lionel	M. MICHEL Pierre
Mme HUGUES Annie	Mme PONSON Annie.

Absents excusés : néant

Secrétaire de séance : M. Pierre MICHEL

Objet : **Finances**, Décision modificative n° 1 sur le budget de l'eau
Présentations et admissions en non-valeur budget principal et budget de l'eau
Indemnité de conseil et de budget versée au comptable public
Participation du curé à la sonorisation de l'église pour un montant de 3 240,11 €

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

VOTE : Pour : 13 - Contre : 0 - Abstention(s) : 0

les crédits supplémentaires suivants sur le budget de l'eau :

COMPTES DEPENSES						
Sens	Section	Chap	Art.	Op	Objet	Montant
D	I	040	13918	OPFI	Subventions d'équipement - Autres	-8 700,00 €
D	I	040	13917	OPFI	Budget communautaire et Fonds structurels	500,00 €
D	I	040	13913	OPFI	Départements	1 000,00 €
D	I	040	139118	OPFI	Autres	2 100,00 €
D	I	23	2313	10007	Immobilisations corporelles en cours/Constructions	-25 000,00 €
D	I	23	2313	10011	Immobilisations corporelles en cours/Constructions	25 000,00 €
D	F	023	023		Virement à la section d'investissement	-10 300,00 €
D	F	042	6811		Dotations aux amortissements sur immobilisations i	5 200,00 €
Total						-10 200,00 €

COMPTES RECETTES						
Sens	Section	Chap	Art.	Op	Objet	Montant
R	I	040	2817532	OPFI	Réseaux d'assainissement	-4 061,00 €
R	I	040	28157	OPFI	Agencements et aménagements du matériel et outilla	-116,00 €
R	I	040	281532	OPFI	Réseaux d'assainissement	4 177,00 €
R	I	040	281531	OPFI	Réseaux d'adduction d'eau	5 200,00 €
R	I	021	021	OPFI	Virement de la section d'exploitation	-10 300,00 €
R	F	042	777		Quote-part des subventions d'investissement virée	-5 100,00 €
Total						-10 200,00 €

AUTORISE le maire à mandater les sommes correspondantes aux admissions en non-valeur énoncées dans les listes suivantes :

1252720211 pour 150,00 € budget principal
1252520211 pour 272.48 € budget de l'eau

DECIDE de demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil, d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an, que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité et sera attribuée à Annie RABASSE, receveur municipal et de lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires

DECIDE d'accepter le don de Monsieur le curé d'un montant de 3 240,11 € pour une participation à la sonorisation de l'église

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire.

Envoyé en Préfecture le : 29.04.2014

Reçu en Préfecture le : 30.04.2014

Publié le : 2.05.2014

Le Maire,

Madame Josy OLIVIER.





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 avril 2014 - 17 h 00 – Point 3 -

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 13

Délibération n° 3

L'an deux mille quatorze, le dix-huit avril, à dix-sept heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au 2^{ème} étage de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 11-04-2014

Présents :

M. GUEYTTE Dominique
Mme CETTOUR Nadège
M. REYNAUD Robert
M. FERRERO Jean-Jacques
M. TARDY Lionel
Mme HUGUES Annie

M. BESSIERE Jean-Claude
Mme GENEIX Jeannine
Mme BOGET Chantal
M. PACAUD Didier
M. MICHEL Pierre
Mme PONSON Annie.

Absents excusés : néant

Secrétaire de séance : M. Pierre MICHEL

Objet : SIVU « Les pays du Buëch d'hier et d'aujourd'hui »
élection d'un délégué titulaire et un délégué suppléant

Il convient de désigner un délégué et son suppléant au Syndicat intercommunal à vocation unique « Les pays du Buëch d'hier et d'aujourd'hui » auquel adhère la commune.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

VOTE : Pour : 13 - Contre : 0 - Abstention(s) : 0

Annie HUGUES déléguée titulaire, Jeannine GENEIX déléguée suppléante.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire.

Envoyé en Préfecture le : 29.04.2014

Reçu en Préfecture le : 30.04.2014

Publié le : 2.05.2014

Le Maire,



Madame Josy OLIVIER.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 avril 2014 - 17 h 00 – Point 9 -

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 13

Délibération n° 4

L'an deux mille quatorze, le dix-huit avril, à dix-sept heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au 2^{ème} étage de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 11-04-2014

Présents :

M. GUEYTTE Dominique	M. BESSIERE Jean-Claude
Mme CETTOUR Nadège	Mme GENEIX Jeannine
M. REYNAUD Robert	Mme BOGET Chantal
M. FERRERO Jean-Jacques	M. PACAUD Didier
M. TARDY Lionel	M. MICHEL Pierre
Mme HUGUES Annie	Mme PONSON Annie.

Absents excusés : néant

Secrétaire de séance : M. Pierre MICHEL

Objet : Eau potable, Schéma directeur, choix du bureau d'étude et autorisation pour signer le marché, demande de subvention pour l'étude et les travaux auprès du conseil général et de l'agence de l'eau

La commission des travaux a examiné les offres des bureaux d'étude pour le schéma directeur d'eau potable. Elle a réalisé un classement en fonction des critères rédigés dans le cahier des charges et a placé en tête de classement le bureau d'étude Hydrétudes Alpes du Sud.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

VOTE : Pour : 13 - Contre : 0 - Abstention(s) : 0

AUTORISE le maire à signer l'acte d'engagement d'un montant de :

16 413 € HT pour la solution de base qui comprend la réalisation des plans de réseaux, l'étude diagnostique du réseau AEP, la recherche de fuites, le schéma directeur d'eau potable et la carte de zonage

5 940 € HT pour la prestation supplémentaire « réalisation d'un carnet de vannage des branchements particuliers »

40 € pour la prestation supplémentaire « assistance pour le remplacement des vannes de sectionnement »

DEMANDE au conseil général et à l'agence de l'eau une aide financière pour réaliser cette étude et les travaux nécessaires pour la mener à bien

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire.
Envoyé en Préfecture le : 29.04.2014
Reçu en Préfecture le : 30.04.2014
Publié le : 2.05.2014

Le Maire,

Madame Josy OLIVIER.